

ment au chemin de fer du Pacifique et en soumettre un rapport, et de vous informer que les commissaires se réuniront en la ville d'Ottawa dans les salles du Parlement, jeudi, le 4<sup>me</sup> jour de septembre prochain à midi, dans le but de tenir une enquête et entendre la preuve relativement aux allégations contenues dans votre motion et pleinement énumérées dans la commission.

Vous êtes requis de fournir à cette commission, avec toute la diligence possible, une liste des témoins que vous désirez interroger, de manière que l'on puisse les sommer dûment de comparaître ce jour là, et au lieu plus haut spécifié; et vous êtes requis là et alors de procéder à votre déposition.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES D. DAY,  
Président.

Veuillez accuser réception.

C. D. D.

Ottawa, 21 août 1873.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que les commissaires nommés pour s'enquérir et faire rapport des différentes matières contenues et alléguées dans une certaine résolution proposée par l'Hon. M. Huntington dans la Chambre des Communes, le 2 avril 1873, relativement au chemin de fer canadien du Pacifique, s'assembleront dans la bâtisse du Parlement, en la ville d'Ottawa, jeudi, le 4<sup>me</sup> jour de septembre prochain, à midi, dans le but de faire une enquête et de prendre témoignage, d'après l'autorité de la commission concernant les allégués et matières contenues dans cette résolution, et que avis a été donné à l'Honorable M. Huntington de comparaître et de conduire sa preuve là et alors.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé)

CHARLES DAY,  
Président.

Montréal, 26 août 1873.

A l'Hn. Charles D. Day, président de la Commission, Ottawa.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 21 courant, dans laquelle était incluse une copie de la Commission Royale, nommant des commissaires pour s'enquérir et faire rapport sur les différents sujets contenus dans la résolution proposée par moi à la Chambre des Communes, le 2<sup>me</sup> jour d'avril dernier, et laquelle lettre me priait de fournir à la commission une liste des témoins que je pourrais désirer examiner, dans le but de les sommer en forme de comparaître et d'établir une preuve.

Je dois attirer votre attention sur un fait bien important : c'est comme membre de la Chambre des Communes et de mon siège en Parlement que j'ai proféré ces accusations contre les ministres de la Couronne, et les membres de cette Chambre qui le 8 avril dernier ont reçu ces accusations, ont décidé de les examiner eux-mêmes et ont nommé un comité, choisi pour s'en enquérir et faire rapport.